

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUILLET 2026

CONVOCATION du 20 Juillet 2026
AFFICHAGE du 20 Juillet 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers qui assistent
à la séance : 08
Votants : 09
Pouvoir : 01

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept juillet à dix-neuf heures zéro minute, les membres du Conseil Municipal de la commune de COURTEMONT-VARENNES, légalement convoqués, se sont réunis en la mairie, sous la présidence de Monsieur DURTHALER Frédéric, le Maire.

Présents : Mmes BATTOURI Laila, DELAVEAU Céline, DESSIGNY Aline, FERRERIA Sylvie, MM. CYS Jérémie, Mr DIAKITE Mouhamed, DURTHALER Frédéric, et QUIVRIN Xavier

Absents excusés : MM. PRIEUX Raphaël et GUILLEMAN Michel,

Absents : Mr MORNON Etienne

Procuration : Mr PRIEUX Raphaël à Mme DESSIGNY Aline

Secrétaire de séance : Mme BATTOURI Laila

Approbation des comptes rendus précédents :

Les comptes rendus des réunions des 8 et 27 Avril ainsi que des 2 et 6 juin 2026 sont approuvés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Institution de la Taxe sur la vacance des locaux d'habitations :

Mr le Maire de la Commune de COURTEMONT-VARENNES expose les dispositions de l'article 1406 bis du code général des impôts, permettant au Conseil Municipal d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation. Il rappelle également les conditions d'assujettissement des locaux et les critères d'appréciation de la vacance et précise qu'en cas d'imposition erronée, les dégrèvements en résultant sont à la charge de la commune. Il rappelle que la Taxe d'Habitation regroupait jusqu'à présent les logements vacants et les résidences secondaires mais que le taux sera séparé en 2 et pourront être différents à compter du vote des Taxes Locales 2027.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation.

Point sur les différents groupes de travail :

Mr le Maire rappelle au Conseil Municipal tous les projets à court et long terme qui ont été listés au moment des élections Municipales et de l'avancée de ceux-ci depuis les élections au sein des différents groupes de travail.

- Dossier Urbanisme : La CARCT, propriétaire du site du château et du parc de Varennes met en vente l'ensemble du site. Mr Quivrin Xavier explique que la Mairie ne peut faire autrement que suivre ce dossier impactant directement notre territoire et se doit de profiter si possible de cette opportunité. Aussi Mr Quivrin indique que la commune étudie toutes possibilités d'investissement offertes par cette vente. Des contacts intéressants avec la CARCT sont établis et des échanges constructifs et actifs sont installés.
- Mur du cimetière : Mr Quivrin Xavier a demandé plusieurs devis avec des propositions différentes pour la réfection du mur du cimetière. Nous sommes en attente de ces devis qui nous parviendront dans les semaines à venir.
- Panneau d'information numérique : Mr Quivrin Xavier présente les différents devis reçus pour l'achat d'un panneau d'information numérique qui sera installé sur le trottoir de la Mairie. Il reste à recevoir les devis de réalisation de la dalle béton servant de socle pour le poteau de ce panneau ainsi que l'arrivée électrique, prise directement de la Mairie.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, retient à l'unanimité le devis de l'entreprise ACE pour un montant de 5 493,60 € TTC. Il demande à Mr le Maire de prévoir cette somme ainsi que celles pour l'installation du poteau et de l'électrification par modification du Budget 2026.

- Caméras de vidéo-surveillance : Mme Dessigny Aline explique que 2 entreprises sont venues en mairie et une 3^e viendra dans quelques jours pour étudier sur place le projet d'installation de caméras de vidéo-surveillance sur le village. Nous serons alors en attente de leur devis avant la

réunion avec les services de l'USEDA, la GTIE et d'ENEDIS début septembre 2026 qui nous expliqueront la possibilité d'installation sur le réseau électrique existant. Lorsque nous aurons tous les éléments, un dossier de demande de subvention et d'autorisation sera déposé en relation avec les services de gendarmerie.

- Gestion des Eaux Pluviales Urbaines : Mr le Maire explique qu'une réunion s'est tenue avec les services GEPU de la CARCT le 24 juin 2026. Il rappelle que c'est la CARCT qui a la compétence Eaux Pluviales gérée par convention avec les communes. Mr le Maire a présenté au service GEPU 3 dossiers pouvant être traités dans le programme 2026 - 2032 :

- * rue de l'Eglise : Ce projet a été lancé en 2025 avec l'aide de l'ADICA pour la maîtrise d'œuvre et la recherche de subventions départementales. Seule la partie souterraine de la réfection d'une partie de la rue de l'église peu entrer dans le cadre de l'investissement par les services de la CARCT.

- * rue Vinot : Nous avons un problème d'évacuation des eaux pluviales rue Vinot. La CARCT nous demande de créer un regard sur le réseau enterré et d'ouvrir une partie du réseau pour le laisser en fossé ouvert pour faciliter l'écoulement et l'infiltration des eaux. Une étude de ce projet sera fait avant de le présenter à la CARCT.

- * route de Jaulgonne : Mr le Maire présente un devis qui a été demandé à la société SOGESSAE pour un nettoyage du réseau et un passage de caméra. Suite au passage de caméra, nous pourrions avoir un aperçu des travaux à réaliser sur ce réseau pluvial qui sera intégré à un aménagement plus complet de la Route de Jaulgonne. Les services de la CARCT ont accepté ce devis et seront en copie des résultats.

- Arrêt de bus scolaire : Mr le Maire explique qu'il y a 4 arrêts de bus scolaire à Courtemont-Varennes : à Courtemont, au croisement des RD 1003 et 330 pour le lycée, rue de la Mairie pour le collège et devant l'école du regroupement scolaire pour les élèves de primaire.

Début juillet, une réunion a eu lieu en Mairie avec les services de la Régie Régionale des Transports scolaires (RT HdF ex RTA) et la CARCT compétente en matière de transport sur son territoire afin d'optimiser sécuritairement et techniquement le ramassage de nos enfants.

Le Conseil Municipal propose de regrouper le ramassage des collégiens et des lycéens devant la Mairie. Des travaux de sécurité et d'aménagement sont programmés sur l'ensemble des points de ramassage.

Mr le Maire explique aussi qu'il souhaiterait qu'un arrêt de bus soit étudié au lieu-dit « la Gare ». En effet, les enfants de la rue de la Gare sont obligés de marcher le long de la RD 330 jusqu'à l'entrée de Varennes. Cette route n'est pas adaptée aux piétons marchant soit sur la voie de circulation ou l'étroite bande enherbée qui n'est pas éclairée. Les services de la TR HdF ne sont pas contre mais il faut suffisamment de place pour installer des aménagements de sécurité, de chaque côté de la route, afin que le bus puisse s'arrêter. Mr le Maire va contacter la personne qui s'occupe de la succession de Mr De Royer, propriétaire des terrains agricoles bordant la RD 330.

- Sport et Culture : Mr DIAKITE Mouhamed fait le bilan de l'animation organisée le 07/06/26 par l'association Collectif Artisport. Tout s'est bien passé, il y a eu plus de participants que prévus aux différentes courses de niveaux (enfants et adultes). Pour les années à venir, il va réfléchir pour qu'autour des courses soient organisées des manifestations tout au long de la journée.

Informations diverses :

- Recensement de la Population : Mr le Maire rappelle que le recensement de la population aura lieu du 21 Janvier au 20 Février 2027. Mr Quivrin Xavier sera le Coordonnateur communal. Mr Le Kerneau Benoit sera l'Agent recenseur en 2027.
- mise à jour des arrêtés municipaux : Mr le Maire explique que l'ensemble des arrêtés municipaux seront révisés cette année.

Courriers divers :

- du Téléthon nous demandant une subvention : Le Conseil passe à l'ordre du jour
- de l'association Côteaux Maisons et Caves de Champagne (CMCC) qui organise comme tous les ans la manifestation « Coteaux Propres » qui aura lieu le 3 Octobre 2026. Mr le Maire rappelle que depuis plusieurs années, cette manifestation a été organisée sur la commune. Il propose de l'organiser en 2026.
- de la Région Hauts de France qui organise comme tous les ans la manifestation « Hauts de France Propres » qui aura lieu en Mars 2027. Mr le Maire rappelle que depuis plusieurs années cette manifestation a été organisée sur la commune. Il propose de l'organiser en 2027.
- de l'Office Public de l'Habitat de l'Aisne (OPAL) qui nous transmet le rapport d'activité 2025 : Mr le Maire précise que ce document est consultable en Mairie.
- de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne (USESA) qui nous transmet le rapport d'activité 2025 : Mr le Maire précise que ce document est consultable en Mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45.



[Handwritten signature]